

Nevoy contre l'aire de grand passage

Les élus de Nevoy ne souhaitent pas d'aire de grand passage dans la commune et le maire, Michel Beeuwsaert, entend bien le faire savoir. Il s'est exprimé sur le sujet auprès de ses administrés, hier midi, après la cérémonie du 8 mai. « Nous ne voulons pas que notre village devienne celui des gens du voyage », a-t-il lancé.

Lundi, les conseillers municipaux ont d'ailleurs pris la décision d'organiser une manifestation le mercredi 23 mai, à 15 heures, au rond-point de Nevoy, à la sortie de Gien. Ils invitent tous les Novelains et, plus largement, les habitants du Giennois à y prendre part.



COLÈRE. Le maire de Nevoy, Michel Beeuwsaert, et ses conseillers organisent une manifestation le 23 mai pour dire leur opposition à une aire de grand passage dans la commune.

Ils s'opposent au projet depuis le début

Depuis quelques mois, la préfecture et le Département, qui doivent inscrire trois lieux au Schéma départemental des aires d'accueil et d'habitat des gens du voyage, réfléchissent aux terrains capables d'accueillir jusqu'à 200 caravanes.

Des négociations sont en cours avec l'association évangélique tzigane « Vie et lumière », dont le grand rassemblement annuel se

termine tout juste. Propriétaire de nombreux hectares à Nevoy, elle pourrait en vendre quatre à la Communauté des communes giennoises, pour permettre l'aménagement de cette aire de grand passage.

Un courrier envoyé au préfet

Or, les élus de Nevoy s'opposent au projet depuis le début. Lors du conseil municipal du 9 novembre, déjà, ils ont voté contre à l'unanimité. Ce que Michel Beeuwsaert a signalé lors de deux réunions en préfecture.

N'ayant pas l'impression d'être entendu, il a décidé de prendre le taureau par les cornes. Le premier magistrat a envoyé un courrier au préfet, Jean-Marc Falcone, jeudi.

Il écrit : « Nevoy est la commune du Loiret qui, depuis longtemps, fait le plus pour l'accueil des gens du voyage. Un accord est d'ailleurs intervenu entre les élus concernés du Loiret et Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, puis Premier ministre, pour qu'il n'y ait pas d'autre rassemblement à Nevoy, notamment en

aout ; malgré tout, celui-ci a eu lieu à deux reprises (2011 et 2013) et cela ne s'est pas bien passé. Je vous serai donc reconnaissant de ne procéder à aucun acte administratif entérinant l'implantation d'une aire de grand passage » dans le village.

Rappelons que, dans cette affaire, la Communauté des communes giennoises est décisionnaire, et non pas la municipalité de Nevoy. Si Michel Beeuwsaert n'a reçu le soutien que d'un seul maire de l'intercommunalité, dont il préfère taire le nom, il est appuyé par « les sénateurs Jean-Pierre Sueur et Jean-Noël Cardoux, ainsi que le député Claude de Ganay ». ■

Anne-Laure Le Jan
anne-laure.lejan@centrefrance.com

INFOPLUS

Du côté de l'agglomération montargoise. A défaut d'aire de grand passage, il n'est pas rare que les gens du voyage « occupent » des terrains à l'échelle de l'agglomération montargoise. Ces derniers temps, de nombreuses caravanes se sont installées dans un champ derrière la mairie de Mormant-sur-Vernisson, le long de la RD 2007. Depuis quelques jours, c'est un terrain à l'entrée du lycée agricole du Chesnoy, à Amilly, qui a été investi.